



Association des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques d'Aime
 Ecole Elémentaire Pierre Borrione
 271, rue du Prince
 73 210 AIME

Réservation de la garderie périscolaire pour la 1^{er} QUINZAINE FEVRIER

NUMERO DE TELEPHONE GARDERIE PERISCOLAIRE : **06.23.29.53.99**

Attention, nous ne prenons aucune réservation par téléphone sauf cas de dernière minute.

MAIL : apeepa.aime@gmail.com

Extrait du règlement intérieur :

Conditions d'inscription : remplir au préalable la fiche individuelle de l'enfant et avoir obligatoirement adhéré à l'APEEPA

Paiement à comptant à l'inscription : il est à la quinzaine et à joindre à cette feuille remplie.

Inscription **« de dernière minute »** possible, avec **un tarif majoré de 1.00€.** (*inscription de dernière minute = après la date limite de rendu de la feuille d'inscription et plus tard la veille 12h pour le lendemain*).

Il vous sera demandé de signer le cahier de présence, lorsque vous (ou un proche, désigné par vous) allez chercher votre enfant à la garderie

NOM – Prénom de l'enfant 1 : _____	Classe : _____
NOM – Prénom de l'enfant 2 : _____	Classe : _____
NOM – Prénom de l'enfant 3 : _____	Classe : _____

Garderie du matin : 7 h 30 - 8 h 20

	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	
	1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	
Enfant 1												
Enfant 2												
Enfant 3												

Nb de matins	Prix	Total
	1.00 €	
	1.00 €	
	1.00 €	

Garderie du midi : 11 h 30 - 12 h 15 UNIQUEMENT pour les enfants NON INSCRITS à la cantine

	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	
	1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	
Enfant 1												
Enfant 2												
Enfant 3												

Nb de midis	Prix	Total
	0.50 €	
	0.50 €	
	0.50 €	

Garderie du soir : 16 h 30 - 18 h 15

	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	
	1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	
Enfant 1												
Enfant 2												
Enfant 3												

Nb de soirs	Prix	Total
	1.50 €	
	1.50 €	
	1.50 €	

Total de la quinzaine : €

Merci de bien vouloir libeller votre règlement à l'ordre de l'APEEPA et préciser *le nom de l'enfant au dos du chèque*

NOM – Prénom du payeur : _____

Signature :

date de remise :

Document à rendre AVANT le 22 JANVIER 2019, dans la boîte aux lettres de la garderie périscolaire, après cette date les inscriptions seront considérées comme « de dernière minute ».